



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **01-10**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 27 janvier 2010**

Le vingt sept janvier deux mille dix, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 11 janvier 2010

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 13 Votants : 13

Présents : Michel BAFFERT, Yannick BOULARD, Martine BROUZET, Aldo CARBONARI, Christian COIGNÉ, Claudine DIDIER, Jacques GAUTHIER, François GILABERT, Véronique GONNET, Guy JULLIEN, Marylin MASTROMAURO, Marcel REPELLIN, Jacqueline TESSAIRE

Absents excusés : Jeanine CARRIER, Gisèle FRIER, Patrick MOLINARO, Denis ROUX, Annie SAUNIER-PLUMAZ

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : Véronique GONNET

Rappel du quorum : 10

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES
Débat d'orientation Budgétaire- Adoption

Rapporteur : Michel BAFFERT

Le président expose

La loi d'orientation budgétaire n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, prévoit la tenue d'un débat d'orientation budgétaire au sein de l'Assemblée délibérante dans les deux mois qui précèdent l'examen et le vote du budget.

OBJECTIFS DU DOB

- Discuter des orientations budgétaires (préfigure les priorités qui seront affichées dans le budget primitif)
- Informer le comité syndical sur l'évolution de la situation financière du SIRD
- S'exprimer sur la stratégie financière pour les années à venir

Le DOB n'a aucune valeur décisionnelle. Néanmoins, sa teneur doit faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

Les membres du comité syndical débattent des orientations budgétaires pour l'année 2010 à partir du document ci-joint remis à chacun d'eux.

Les membres du comité syndical prennent acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 28 janvier 2010

Le Président
Michel BAFFERT